

507 PROJECTS

Société par actions simplifiée au capital de 6.240 euros
Siège social : 5, rue Ludovic Jégo – 56100 LORIENT
952 017 556 RCS LORIENT

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 10 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix juillet,

Madame Marion GILLET, agissant en qualité de Président de la Société, a pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président décide de transférer le siège de la Société du **5, rue Ludovic Jégo – 56100 LORIENT** au **4, rue Galilée, Parc Technologique de Soye – 56270 PLOEMEUR.**

Cette décision prend effet à compter du 15 juillet 2026.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la 1^{ère} décision, le Président décide de modifier à compter du 15 juillet 2026, l'article 4 des Statuts comme suit:

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

4, rue Galilée, Parc Technologique de Soye – 56270 PLOEMEUR

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département par décision du Président, et en tout autre lieu par décision de la collectivité des associés ou décision de l'associé unique.

Lors d'un transfert décidé par le Président, celui-ci est autorisé à modifier les statuts en conséquence.

Si la société vient à ne comporter qu'un seul associé, la décision du transfert de siège social est prise, dans tous les cas, par l'associé unique. »

TROISIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente décision pour accomplir toutes les formalités légales prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Signé par :

5363C810D89C464...

Marion GILLET
Président